

Pollution de l'air en Ile-de-France : un impact économique important mais des actions de lutte hautement bénéfiques

[26 septembre 2025] A l'heure de l'anniversaire de l'Accord de Paris, Airparif publie une évaluation inédite de l'impact économique de la pollution de l'air en Île-de-France. Cet impact, incluant les effets sanitaires et non sanitaires ainsi que les actions de lutte contre la pollution de l'air s'élève à 28 milliards d'euros par an. Sur une période de dix ans, les actions d'amélioration de la qualité de l'air ont ainsi permis d'éviter un impact économique de 61 Md € (pour les seules particules fines PM_{2,5}) pour un coût engagé dans ces actions dix fois inférieur. Au-delà des bénéfices sanitaires, patrimoniaux et agricoles, cette amélioration présente également des cobénéfices significatifs sur le plan climatique. Ces résultats constituent des éléments clefs pour éclairer la décision publique à l'heure de la mise en application des normes de la nouvelle directive européenne visant à protéger la santé des populations, et dont le non-respect aurait aussi des conséquences financières.

Des coûts évalués selon une méthodologie scientifique

A l'échelle de la région, l'impact économique est estimé à 28 milliards d'euros par an, soit 2 200 euros par Francilien. Cette évaluation prend en compte les impacts sanitaires, incluant l'impact économique des décès prématurés attribuables à la pollution atmosphérique ainsi que les coûts liés à la morbidité (consultations, traitements, hospitalisations, accompagnement social, aménagement du domicile, absences au travail, retraites anticipées, baisse de productivité ou difficultés d'accès à l'emploi), qui représentent 93 % du total. Ils comprennent à la fois des coûts matériels directs (liés au système de santé) et les impacts immatériels (liés aux décès prématurés ou à la perte de bien-être pour les patients et leurs proches). Les coûts non sanitaires regroupent la perte de rendements agricoles et la dégradation des bâtiments. Certains impacts, comme l'érosion de la biodiversité, la contribution au changement climatique ou la dépréciation du patrimoine immobilier, n'ont pas pu être chiffrés de manière précise en raison de l'absence de données consolidées. Les coûts identifiés sont estimés à 327 millions d'euros par an, mais demeurent probablement sous-évalués.

En comparaison, le coût des actions annuelles consacrées à la réduction de la pollution atmosphérique en Île-de-France sont estimées à environ 1,51 milliard d'euros. Le coût de la surveillance de la qualité de l'air revient à 80 centimes d'euros par Francilien et par an.

A l'échelle métropolitaine, les impacts économiques représentent 17 Md € soit 2 345 € par habitant du Grand Paris. Pour la capitale, ils sont évalués à 5,7 Md € soit près de 2 750 € par Parisien.

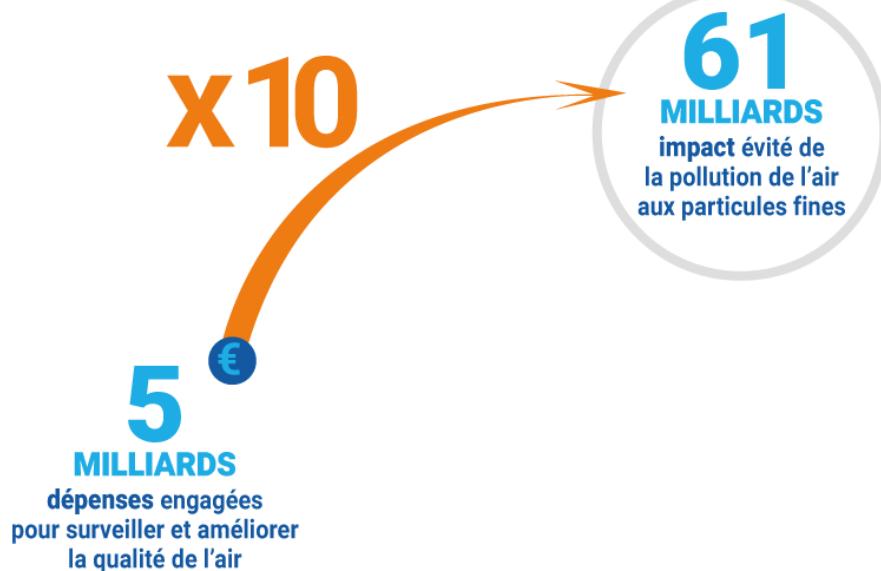
IMPACTS ÉCONOMIQUES DE LA POLLUTION DE L'AIR EN ÎLE-DE-FRANCE

En €uro 2024 - Source : Airparif, 2025.



Des actions hautement bénéfiques au regard des impacts évités

La qualité de l'air s'améliore depuis plusieurs décennies pour tous les polluants réglementés, à l'exception de l'ozone, du fait des politiques publiques mises en place à différentes échelles (européenne, nationale et locale). Du fait des données disponibles, l'estimation de l'évolution au cours du temps de ces impacts économiques n'est possible que pour la mortalité due à l'exposition aux particules fines (qui représente les $\frac{3}{4}$ du total des décès prématurés attribuables à la pollution de l'air en 2019). On estime ainsi que le nombre de décès prématurés attribuables à la pollution aux particules fines (PM_{2,5}) est passé de 10 350 à 6 220 entre 2010 et 2019 ; les impacts économiques évités sur cette période représentant un total de 61 Mds €. Par comparaison, sur ces dix années, les investissements associés à l'amélioration de la qualité de l'air se sont élevés à plus de 5 Md €, évoluant de 468 millions d'euros en 2010 à 875 millions d'euros en 2019. Cela traduit l'engagement croissant de l'ensemble des différents acteurs sur cette période, conduisant in fine un facteur minimum de 10, au regard des impacts économiques, en faveur des actions visant à réduire la pollution atmosphérique.



L'amélioration de la qualité de l'air en Île-de-France est un [levier majeur pour la protection de la santé publique](#), via la prévention de nombreux cas de maladies chroniques et en contribuant à l'allongement de l'espérance de vie en bonne santé. Il s'agit également d'un enjeu réglementaire avec l'adoption en 2024 de la nouvelle directive européenne sur la qualité de l'air ambiant.

Celle-ci prévoit, d'ici 2030, un renforcement des valeurs limites pour plusieurs polluants afin de mieux protéger la santé des populations, à la lumière des avancées scientifiques et des recommandations de l'Organisation mondiale de la santé, tout en offrant aux citoyens un accès facilité à la justice. Une part significative du territoire francilien se situe encore au-dessus de ces futurs seuils. Dans ce contexte, anticiper la mise en conformité est essentiel en termes de cobénéfices sanitaires et économiques, mais également juridiques au regard des risques de contentieux et de sanctions financières.

Cette évaluation francilienne et la méthodologie associée sont partagées avec ATMO France, la fédération des associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA) et les différentes AASQA régionales, afin d'accompagner leurs travaux territoriaux. Elle sera aussi partagée avec l'ADEME, en lien avec la demande de la Ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche lors du Roquelaure de l'air le 12 mai 2025.

La méthodologie : Airparif, [Impacts économiques de la pollution de l'air en Ile-de-France](#), Septembre 2025 [en ligne]

La synthèse de l'évaluation : Airparif, [Impacts économiques de la pollution de l'air en Ile-de-France](#), Septembre 2025 [en ligne]

Des infographies territorialisées pour [la région](#), [la métropole du Grand-Paris](#) et la [ville de Paris](#) sont également disponibles en ligne.

Contact presse : communication@airparif.fr